

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 14 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatorze janvier, les membres du Conseil municipal de la Commune de Coise, se sont réunis à 20h30 à la salle du Conseil en la Mairie de Coise, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 7 Janvier 2021.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Delphine CHILLET, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Guillaume SOUBEYRAND, Lionel RICHARD, Valérie VENET, Marie Agnès FAYOLLE, Yoan MAMMERI, Pierre Emmanuel GRANGE

ÉTAIT EXCUSÉ(E) : -

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris au sein du Conseil. Arnaud MOUNIER est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 10 Décembre 2020

Le compte-rendu du 10 Décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

- Réflexion revitalisation Centre bourg – Compte rendu première réunion

La réflexion a porté autour de 5 grandes questions :

- Pourquoi essayer de revitaliser le centre du village ?
- Quel type de lieu pour créer du lien social à Coise ?
- Quels types de commerces/services manquent aux coisataires ?
- Comment mettre en valeur le patrimoine culturel ?
- Où positionner un lieu « multi activités » dans le village ?

En préambule de la première réunion portant sur la réflexion menée sur la revitalisation du centre-bourg les membres de la commission ont effectué une visite du local actuel du restaurant/épicerie/bar.

Cette visite étant l'occasion de mesurer l'état du bâtiment actuel et ses possibilités d'aménagement (pour les parties non occupées).

Aménagé à la fin des années 80, il nécessiterait aujourd'hui un minimum de remise à niveau.

La construction d'un nouveau local « multiactivités » pourrait aussi être envisagée.

En tout état de cause, pour avancer dans le projet, il est indispensable de travailler sur une esquisse afin d'évaluer la faisabilité du projet au niveau technique et d'avoir une idée de l'enveloppe budgétaire qui serait nécessaire.

Ces éléments sont indispensables pour pouvoir déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre du plan de relance.

➤ Point rénovation énergétique bâtiments publics

Dans le cadre du plan de relance en lien avec la rénovation énergétique sur les bâtiments publics, un état des lieux et des chiffrages ont été réalisés :

Mairie

- Isolation des combles (évaluée à 6 700 €)
- Remplacement de la chaudière fuel par une chaudière à granulés et création d'un silo pour le stockage des granulés (évalué entre 25 000 € et 30 000 € HT)

Ecole

- Isolation des combles et réfection des plafonds : salle de motricité + 2 salles de classes + Accès escalier (évaluée à 23 400 €)

Salle des fêtes

- Étude éclairage (en cours de chiffrage)

Stade de foot

- Étude éclairage (en cours de chiffrage)

➤ Bilan de la salle associative

Il a été constaté une légère augmentation des consommations d'électricité, induite par les décalages entre estimatif et relevé de compteur. C'est le cas également pour le poste gaz puisqu'un remplissage a eu lieu début 2020.

En raison de l'épidémie COVID 19 de nombreuses réservations ont dû être annulées ou reportées. Les recettes pour 2020 s'élèvent à 3 906 €.

Par ailleurs Mr Martin a annoncé qu'il quittait ses fonctions de régisseur.

2. QUESTIONS DIVERSES :

1) Ecole Paul Lornage

La Directrice a informé les parents d'élèves de son départ. La DEC (Direction de l'enseignement catholique), devant la difficulté de trouver un(e) remplaçant(e), envisage une direction commune avec le groupe scolaire CHAMPAGNAT.

Cette solution ne satisfait ni les parents d'élèves ni la mairie. La volonté de trouver un remplaçant reste une priorité.

2) Travaux enrochement suite accident

Un camion laitier s'est renversé sur le chemin de la Viallière, au niveau de l'intersection du chemin de Terre plate le 05/01/2021. Des dégâts ont été occasionnés qui nécessitent des travaux d'enrochement. Un devis est en cours.

3) Salle des fêtes

La réfection des peintures est en cours.

4) Office du tourisme de saint Martin en Haut

Delphine Chillet a contribué à la recherche d'informations et objets dans le cadre d'une exposition sur les bistrot d'Antan, visible à l'office de Tourisme à compter du Samedi 16/01/2021.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 23H40.

Vu le 15/01/2021,

Le Maire,
Philippe BONNIER



